

BOURSIERS ATTESTATION D'ASSIDUITE

**Important : les imprimés doivent être signés à la fin du semestre
lors du dernier cours et non au début du cours**

Conformément à la réglementation en vigueur, vous devez être assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés et réaliser les stages obligatoires intégrés à votre formation. Vous devez également vous présenter à la première session d'examen correspondant à vos études.

En cas d'interruption de vos études au cours de l'année universitaire, vous êtes tenu d'informer la Scolarité générale du CUFR Champollion.

Le non respect de l'une des obligations précitées entraîne le reversement des sommes indûment perçues.

Attention : À défaut de remise de cette attestation à la date indiquée ci-après, le paiement de la bourse peut-être suspendu et un ordre de reversement sera émis par le CROUS .

En conséquence, vous devez faire remplir et faire signer cet imprimé par deux enseignants, et le rapporter **OBLIGATOIREMENT**
à l'accueil du Centre universitaire **plus tard, le mercredi 18 JANVIER 2012, dernier délai.**

Assiduité du 1^{ER} semestre

Nom et prénom de l'enseignant	Signature	Date

Certifiez que :

Nom et prénom de l'étudiant(e)

N° Etudiant : L1 L2 L3 M1 M2 LP

Filière
.....
.....
.....

Assiste régulièrement aux cours et travaux pratiques ou dirigés.

Date, signature de l'étudiant